

(2)	(2)	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e) :
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Extrait de l'acte de naissance avec mentions <i>ou</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Extrait de l'acte de mariage avec mentions <i>ou</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie (certifiée conforme) du jugement du divorce accompagnée d'une lettre de l'avocat attestant le caractère définitif du jugement
 Pour les personnes de nationalité étrangère :		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie intégrale de l'acte de naissance en original et la traduction
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certificat de capacité matrimoniale délivré par le consulat ou l'ambassade
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certificat de coutume délivré par le consulat ou l'ambassade
 Autres pièces à fournir :		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____

(1)
Indiquer
« Les futurs époux »
ou « Les futures
épouses »

(2)
Indiquer
« Futur époux » ou
« Future épouse »

(2)	(2)	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie intégrale, à la remise du dossier complet, de l'acte de naissance de moins de 3 mois si elle a été délivrée en France, de moins de 6 mois si elle a été délivrée dans un consulat (à défaut, un acte de notoriété délivré par le juge du tribunal d'instance du lieu de naissance ou par celui du domicile)
		L'acte de naissance n'a pas à être produit lorsque le mariage est célébré dans la commune de naissance.
		Pour les français nés à l'étranger, faire la demande au Service central d'état civil : Ministère des Affaires étrangères Service central de l'état civil 11, rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 09
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attestation de célibat ou de non-remariage
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Justificatif de domicile ou de résidence
	<input type="checkbox"/>	Certificat du notaire s'il est fait un contrat de mariage
	<input type="checkbox"/>	Déclaration qu'il a été fait un acte de désignation d'une loi étrangère pour le régime matrimonial
	<input type="checkbox"/>	Liste des témoins précisant leurs prénoms, nom, date et lieu de naissance, profession et domicile (4 au plus, âgés de 18 ans au moins)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou autres)
 Pour les futurs(es) époux(es) mineurs(es) :		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dispense accordée par le procureur de la République
 Veuf/veuve :		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie de l'acte de décès du/de la précédent conjoint/précédente conjointe <i>ou</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie de l'acte de naissance portant la mention du décès

(1)
Indiquer
« Les futurs époux »
ou « Les futures
épouses »

(2)
Indiquer
« Futur époux » ou
« Future épouse »